

Nantes, le 10 juin 2022

## Ici Commence la Loire et la Sèvre, la Métropole débute une expérimentation pour sensibiliser à la protection de l'environnement

Nantes Métropole expérimente avec les communes de Rezé, Vertou, Saint-Sébastien-sur-Loire et de Basse-Goulaine un système de signalétique « Ici Commence la Loire » et « Ici Commence la Sèvre » afin de sensibiliser les habitants et les promeneurs à la protection de leur environnement aquatique et de réduire les déchets retrouvés dans les cours d'eau. Installés à des endroits d'affluences, ces pochoirs temporaires « Ici Commence la Loire » et « Ici Commence la Sèvre » auront vocation à s'étendre à l'ensemble de la métropole avec l'installation de plaques permanentes.

*« Aujourd'hui, l'on estime que 80 % des déchets polluant les mers et les océans ont une origine continentale. En effet, la Loire ne se limite pas uniquement à son fleuve et commence devant les grilles d'eaux pluviales où de nombreux déchets tels que des mégots de cigarettes sont retrouvés. Il est donc important de sensibiliser nos citoyens sur l'impact qu'ils peuvent avoir sur leur environnement afin que chacun puisse prendre la pleine mesure de la responsabilité qui est la sienne vis-à-vis de ces écosystèmes aquatiques aussi riches que fragiles, que ce soit la Loire ou ses affluents. Nous espérons ainsi que cette nouvelle opération permettra de lutter durablement contre l'incivisme écologique. »*

Jean-Sébastien Guitton, vice-président de Nantes Métropole en charge du cycle de l'eau et de la biodiversité.

*« Dans le cas de l'espace public, et en particulier à proximité des dispositifs destinés à recueillir les eaux de ruissellement et à les évacuer par les réseaux d'écoulement, les déchets qui peuvent y être collectés iront, soit à la station d'épuration pour le réseau unitaire à Nantes puis en milieu naturel, soit directement dans le milieu naturel sur le reste du territoire en réseau séparatif. Ces déchets peuvent se retrouver dans les cours d'eau et être transportés jusqu'à l'océan. Grâce à ce dispositif pédagogique, nous souhaitons inciter les habitants et les promeneurs à développer des bons réflexes. L'eau fait partie de l'identité de notre territoire, un bien commun nécessaire à nos différents usages. A ce titre, c'est une ressource que nous devons protéger. »*

Robin Salecroix, vice-président de Nantes Métropole délégué à l'assainissement et la politique de l'eau.

### Une première phase d'expérimentation avant un déploiement à l'échelle de la Métropole



La première phase d'expérimentation qui concerne des communes du pôle Loire, Sèvre, Vignoble se tiendra jusqu'en septembre 2022 et se concentrera autour des sites de :

- La cale de Beautour et la route de Nantes près des commerces à Vertou
- Les accès au stade René Massé, boulevard des Pas Enchantés à Saint Sébastien sur Loire
- La rue du Grignon (à proximité des restaurants), la Halle du Grignon et la rue de la poste sur la commune de la Basse-Goulaine
- Les quais Marcel Boissard et Surcouf à Rezé

Chacun de ces sites sera équipé de plusieurs signalétiques temporaires « Ici Commence la Loire » et « Ici Commence la Sèvre ». Suite à cette première phase et aux retours des agents sur le terrain, le dispositif a vocation à s'étendre à l'ensemble des 24 communes de la Métropole avec l'installation de dispositifs pérennes, tout en conservant des signalétiques provisoires lors d'événements sportifs ou encore culturels.

### La préservation et la reconquête de la biodiversité parmi les enjeux de ce nouveau mandat

Avec près de 1 000 km de cours d'eau, 9 500 hectares de zones humides et son bocage, l'eau occupe une place centrale au sein de la métropole nantaise. La Loire, ressource naturelle dans laquelle l'eau potable est puisée fait aussi partie de l'identité de la Métropole.



La biodiversité régule le climat et le fonctionnement de notre environnement, elle garantit des ressources et des conditions indispensables aux activités humaines, de la santé à l'alimentation. Afin de protéger la biodiversité des cours d'eau et des milieux humides, sur son territoire, la Métropole mène également un travail de restauration sur le Cens, le Gesvres, le Charbonneau, les marais de Couëron ainsi que la grande Vallée de Bouguenais.

La Métropole limite également les rejets d'eaux usées en fiabilisant la collecte, grâce au renouvellement des réseaux et du schéma directeur d'assainissement à horizon 2035, pour dimensionner correctement les réseaux et ouvrages nécessaires aux futurs besoins du territoire.

### Des investissements en hausse pour cette mandature

Afin de mettre en œuvre cette volonté politique, les investissements programmés sur le mandat 2021-2026 sont en forte augmentation, avec :

- 172 M€ pour l'eau potable, soit une hausse de 50 % comparée à la dernière mandature.
- 244 M€ pour l'assainissement, en hausse de 170 %.
- 45,8 M€ pour le grand cycle de l'eau, (milieux aquatiques et gestion des eaux pluviales) en hausse de 250 %.